



**NEW BRUNSWICK
REGULATION 94-87**

under the

**HIGHWAY ACT
(O.C. 94-491)**

Filed July 27, 1994

Under section 38 of the *Highway Act*, the Lieutenant-Governor in Council, on the recommendation of the Minister, makes the following Regulation:

2010, c.31, s.59

- 1** This Regulation may be cited as the *Controlled Access Highways in Albert County Regulation - Highway Act*.
- 2** The highways or portions of highways in Albert County in Schedule A are designated as controlled access highways under the categories specified in the Schedule.
- 3** *This Regulation comes into force on August 15, 1994.*

**RÈGLEMENT DU
NOUVEAU-BRUNSWICK 94-87**

pris en vertu de la

**LOI SUR LA VOIRIE
(D.C. 94-491)**

Déposé le 27 juillet 1994

En vertu de l'article 38 de la *Loi sur la voirie*, le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du Ministre, établit le règlement suivant :

2010, ch. 31, art. 59

- 1** Le présent règlement peut être cité sous le titre : *Règlement sur les routes à accès limité dans le comté d'Albert - Loi sur la voirie*.
- 2** Les routes ou les parties des routes du comté d'Albert décrites à l'annexe A sont désignées comme des routes à accès limité suivant les catégories précisées dans l'annexe.
- 3** *Le présent règlement entre en vigueur le 15 août 1994.*

**SCHEDULE A
ALBERT COUNTY**

Route 114 - The Town of Riverview

1 All that portion of Route 114 from the boundary between Westmorland County and Albert County to Route 112 located in Coverdale Parish, Albert County, designated as a **level I** controlled access highway and being more particularly bounded and described as follows:

Beginning at the point on the centre line of the travelled portion of Route 114 that is on the boundary between Westmorland County and Albert County; thence in a southerly direction along the centre line of Route 114 for a distance of approximately 0.660 kilometre to the centre of the grade separation for Route 112, including all existing and future interchange or at grade intersection ramps and on and off lanes including tapers on all connecting highways.

Findlay Boulevard

2 All that portion of Findlay Boulevard from Route 112 to Pinewood Road located in Coverdale Parish, Albert County, designated as a **level I** controlled access highway and being more particularly bounded and described as follows:

Beginning at the point on the centre line of the travelled portion of Findlay Boulevard that is at the centre of the grade separation for Route 112; thence in a southerly direction along the centre line of Findlay Boulevard for a distance of approximately 1.623 kilometres to the intersection of the centre lines of the travelled portions of Findlay Boulevard and Pinewood Road, including all existing and future interchange or at grade intersection ramps and on and off lanes including tapers on all connecting highways.

Route 112

3 All that portion of Route 112 located in Coverdale Parish, Albert County, designated as a **level III** controlled access highway and being more particularly bounded and described as follows:

Beginning at the point on the centre line of the travelled portion of Route 112 that is at the centre of the grade separation for Route 112 and Route 114; thence

**ANNEXE A
COMTÉ D'ALBERT**

Route 114 - The Town of Riverview

1 Toute la partie de la Route 114, à partir de la limite entre le comté de Westmorland et le comté d'Albert jusqu'à la Route 112, située dans la paroisse de Coverdale, comté d'Albert, désignée comme une route à accès limité de **niveau I** et plus précisément délimitée comme suit :

Partant du point sur la ligne centrale de la partie servant à la circulation de la Route 114 situé sur la limite entre le comté de Westmorland et le comté d'Albert; de là, en direction sud le long de la ligne centrale de la Route 114 sur une distance approximative de 0,660 kilomètre jusqu'au centre de la séparation de niveaux de la Route 112 et de la Route 114, y compris tous les échangeurs, existants et futurs, ou les bretelles de raccordement à niveau, et les voies d'accès et de sortie, y compris les sections en biseau, de toutes les routes qui lui sont reliées.

Boulevard Findlay

2 Toute la partie du boulevard Findlay, de la Route 112 au chemin Pinewood, située dans la paroisse de Coverdale, comté d'Albert, désignée comme une route à accès limité de **niveau I** et plus précisément délimitée comme suit :

Partant du point situé sur la ligne centrale de la partie servant à la circulation du boulevard Findlay et au centre de la séparation de niveaux de la Route 112 et du boulevard Findlay; de là, en direction sud le long de la ligne centrale du boulevard Findlay sur une distance approximative de 1,623 kilomètre jusqu'à l'intersection des lignes centrales des parties servant à la circulation du boulevard Findlay et du chemin Pinewood, y compris tous les échangeurs, existants et futurs, ou les bretelles de raccordement à niveau, et les voies d'accès et de sortie, y compris les sections en biseau, de toutes les routes qui lui sont reliées.

Route 112

3 Toute la partie de la Route 112 située dans la paroisse de Coverdale, comté d'Albert, désignée comme une route à accès limité de **niveau III** et plus précisément délimitée comme suit :

Partant du point sur la ligne centrale de la partie servant à la circulation de la Route 112 situé au centre de la séparation de niveaux de la Route 112 et de la

in a westerly direction along the centre line of Route 112 for a distance of approximately 165 metres to the intersection of the centre lines of the travelled portions of Route 112 and Buckingham Avenue.

Route 114

4 All that portion of Route 114 located in Coverdale Parish, Albert County, designated as a **level III** controlled access highway and being more particularly bounded and described as follows:

Beginning at the point on the centre line of the travelled portion of Route 114 that is at the centre of the grade separation for Route 112 and Route 114; thence in an easterly direction along the centre line of Route 114 for a distance of 223 metres.

2005-119

Whitepine Road

Repealed: 2005-119

2005-119

Repealed: 2005-119

2005-119

N.B. This Regulation is consolidated to December 17, 2010.

Route 114; de là, en direction ouest le long de la ligne centrale de la Route 112 sur une distance approximative de 165 mètres jusqu'à l'intersection des lignes centrales des parties servant à la circulation de la Route 112 et de l'avenue Buckingham.

Route 114

4 Toute la partie de la Route 114 située dans la paroisse de Coverdale, comté d'Albert, désignée comme une route à accès limité de **niveau III** et plus précisément délimitée comme suit :

Partant du point sur la ligne centrale de la partie servant à la circulation de la Route 114 situé au centre de la séparation de niveaux de la Route 112 et de la Route 114; de là, en direction est, le long de la ligne centrale de la Route 114 sur une distance de 223 mètres.

2005-119

Chemin Whitepine

Abrogé : 2005-119

2005-119

Abrogé : 2005-119

2005-119

N.B. Le présent règlement est refondu au 17 décembre 2010.